



## ASSOCIATION DES ARTISTES DE BEACONSFIELD GUIDE D'EXPOSITION

L'Association organise généralement deux expositions annuelles: une en automne et l'autre au printemps. D'autres expositions ou activités sont organisées durant l'année. Les membres inscrits sont invités à exposer et vendre leurs œuvres durant ces événements. Les informations concernant toutes activités organisées seront communiquées en temps et lieu.

- Les membres actifs, les membres honoraires, les nouveaux membres et ceux qui désirent devenir membres de l'association à nouveau après une absence, doivent s'inscrire en début de chaque cycle annuel. Tous doivent payer leur cotisation et être présents à trois réunions générales afin de pouvoir participer aux expositions avec le nombre maximum d'œuvres permises.
- Les nouveaux membres qui ont payé leur cotisation mais qui ont participé à moins de trois réunions générales pourront, à la discrétion du comité exécutif, exposer une œuvre lors de l'exposition d'automne.
- Les artistes peuvent exposer un maximum de quatre œuvres totalisant 150 pouces linéaires. Pour calculer le nombre de pouces linéaires il faut additionner la hauteur et la largeur de chaque tableau, y compris les dimensions extérieures du cadre.
- Les toiles non encadrées doivent être de format galerie standard avec un profil minimal de 1,5 pouces et des rebords attrayants, bien finis.
- Les sculpteurs (art tridimensionnel : sculpture, céramique, porcelaine) peuvent exposer un maximum de quatre pièces totalisant 150 pouces linéaires. Pour le calcul, additionnez la hauteur et la largeur de chaque pièce. La profondeur devrait être incluse sur les étiquettes d'identification des œuvres d'art.
- En fonction du lieu d'exposition et du nombre d'artistes exposants, le comité exécutif peut modifier le nombre maximum d'œuvres d'art et de pouces linéaires mentionnés ci-dessus. Les participants seront informés de tout changement après la date limite d'inscription à l'exposition.
- Les œuvres produites avec aide mécanique, commerciale ou d'IA ne sont pas acceptées.
- Les exposants seront invités à remplacer les œuvres vendues pendant la durée de l'exposition.
- Un don de 15% du prix de vente de l'œuvre sera versé à un partenaire participant de notre choix.
- Si la vente d'œuvres exposées est faite le mois suivant la date de l'exposition, le don de 15% sera maintenu.
- Les inscriptions doivent être envoyées avant la date limite à l'adresse suivante: [artbeaconsfield.com](http://artbeaconsfield.com). Les frais d'accrochage peuvent être payés à [payments@artbeaconsfield.com](mailto:payments@artbeaconsfield.com). Des formulaires imprimables sont disponibles sur le site web de l'AAB. Si vous ne parvenez pas à vous inscrire en ligne, contactez votre agent de liaison du comité téléphonique pour obtenir l'aide nécessaire.
- Il est requis de remettre votre formulaire d'OEUVRES D'ART SOUMISES lors du dépôt de vos œuvres avant l'exposition. Veuillez svp imprimer votre propre formulaire d'OEUVRES D'ART SOUMISES et le remplir dûment afin de le remettre au comité lorsque vous déposez vos œuvres. Veuillez contacter votre agent de liaison du comité téléphonique pour obtenir plus d'information ou pour de l'assistance au besoin. Des formulaires imprimables sont disponibles sur le site web de AAB. Voir - Expositions / Formulaire.

- Les exposants doivent remplir les étiquettes d'identification des œuvres d'art de l'AAB. Des étiquettes vierges sont distribuées lors de la réunion générale de septembre et des étiquettes supplémentaires sont disponibles en tout temps. Veuillez communiquer avec votre agent de liaison du comité téléphonique au besoin. Les informations suggérées à inclure sur vos étiquettes d'identification des œuvres d'art sont les suivantes:



Association des artistes de Beaconsfield  
Beaconsfield Artists Association  
artbeaconsfield.com

\_\_\_\_\_ Titre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Médium and dimensions H x L (x P) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Nom de L'Artiste \_\_\_\_\_

Prix \_\_\_\_\_

## DÉPÔT DES ŒUVRES D'ART

- Lors du dépôt de vos œuvres, veuillez apporter le formulaire ŒUVRES D'ART SOUMISES et les étiquettes d'identification des œuvres d'art AAB dûment remplies au lieu de dépôt, à la date et à l'heure indiquées. Ce formulaire rempli nous servira de liste de référence avec vos informations.
- À votre arrivée, vous devrez signer le formulaire de renonciation et, si nécessaire, remplir les étiquettes d'identification des œuvres d'art fournies par l'AAB.
- Le comité de dépôt inspectera vos œuvres qui se doivent d'être prêtes à accrocher soit: sèches, encadrées ou avec rebords bien finis et un système d'accrochage acceptable. Les toiles non encadrées doivent avoir un profil minimal de 1,5 pouces et être présentées avec une finition attrayante sur leurs rebords. Les œuvres doivent être suspendues à l'aide d'anneaux en D et d'un câble bien ancré dans les anneaux. Les bandes en dents de scie ne sont pas compatibles avec le système d'accrochage disponible et seront donc refusées. Le cadre lui-même doit être solide et en bon état visuel. Une étiquette d'identification doit être collée à chaque œuvre afin qu'elle puisse être facilement retirée et affichée à côté de l'œuvre.
- Les comités de dépôt et d'exposition peuvent refuser l'entrée d'une œuvre d'art qui ne reflète pas les normes et principes de l'association. Une œuvre de remplacement peut être convenue.
- Il incombe à l'artiste de déballer les œuvres soumises et de les placer à l'endroit indiqué.
- L'œuvre d'art remise en don pour la tombola doit être reçue en date du dépôt des œuvres avant l'heure prévue pour l'accrochage.
- L'espace d'exposition est limité et planifié à l'avance. Veuillez respecter la date limite d'inscription et le nombre maximum de pouces linéaires alloués.
- Les artistes peuvent mettre à jour leur biographie bilingue de deux pages à tout moment lors du dépôt des œuvres. Les cartables des artistes de l'AAB sont disponibles durant nos expositions. Ceux-ci sont organisés par ordre alphabétique. Les nouveaux artistes y trouveront un espace de deux pages, identifié par un Post-it®, qui leur est réservé. Veuillez jeter le Post-it® après avoir ajouté votre biographie à l'endroit prévu.

## **VERNISSAGE et EXPOSITION**

- Bien que ce ne soit pas obligatoire, les artistes participants sont encouragés à être présents lors du vernissage. Votre public vous attend!
- Tous les membres sont invités à participer et à faire du bénévolat pendant le vernissage et l'exposition, y compris ceux qui n'exposent pas.
- C'est votre exposition ! Afin d'assurer la bonne marche de l'événement, on demande à tous membres exposant de participer à l'exposition en tant que bénévoles. Veuillez indiquer quelques choix potentiels sur la plage horaire dans la section du formulaire d'inscription portant sur le bénévolat. Un de vos choix vous sera assigné.
- Les employés de la Ville de Beaconsfield membres de l'AAB sont les bienvenus à faire du bénévolat hors de leurs heures de travail.
- Une photo de groupe sera prise à la fin de l'exposition. Tous sont les bienvenus.
- Les œuvres d'art ne doivent pas être retirées avant la fermeture officielle de l'exposition.
- 100 % des ventes de billets de tombola seront versées à l'association partenaire de notre choix.
- Le tirage au sort du gagnant de la tombola aura lieu à la clôture de l'exposition.
- Le(s) lauréat(s) du Coup de Cœur sera(ont) annoncé(s) lors de la prochaine réunion générale de l'association.

## **DON D'ŒUVRES D'ART**

- Tous les membres peuvent faire don d'une œuvre d'art pour la tombola au profit de notre partenaire choisi.
- Un appel à la soumission d'œuvre(s) sera envoyé aux membres dans un délai acceptable avant l'exposition. Une des œuvres reçues sera choisie par un tirage au sort et paraîtra sur tous nos modes publicitaires.

## **AUTRES MOYENS D'AIDER ET DE PARTICIPER**

- Publicité : Journaux, radio, télévision.
- Distribution de publicités imprimées.
- Médias sociaux : AAB et soumissions à la Ville de Beaconsfield.
- Mettre à jour la liste des courriels des visiteurs avec l'information donnée lors de l'exposition précédente.
- Mise à jour du classeur de biographie de l'artiste et du classeur de publicité.
- Aider l'équipe d'hospitalité à préparer le vernissage.